



Déclaration liminaire de la FSU CHSCTA du 10 septembre 2021



La FSU s'étonne d'être déjà convoquée pour un CHSCTA extraordinaire lié à la situation sanitaire compte tenu de la faible évolution par rapport au 25 août, et ceci sans document préparatoire à l'instance. Cependant, la FSU souhaite évoquer avant tout la rentrée, encore une fois les problématiques à la distribution des masques, les conditions de travail déjà dégradées de certains personnels et la visite dans le cadre du CHSCTA du lycée Condorcet de Saint Quentin.

Encore une rentrée sous tensions, suite aux propos du ministre et du président de la république et forcément suite à cette seconde reprise en pleine crise sanitaire.

Les personnels ont l'habitude des propos mensongers du ministre de l'éducation nationale, mais maintenant, il calomnie les bénéficiaires de l'allocation de rentrée, les parents d'élèves. Ceci serait-il pour faire oublier le déplacement de Marseille ? Le président et son ministre, en visite dans des locaux délabrés sous prétexte de traiter la difficulté scolaire, ont provoqué toute la profession avec leur propos libéraux et destructeurs de l'Ecole. Les propos ont été jugés insultants par les enseignant.es de ces quartiers ciblés. La FSU dénonce avec force l'instrumentalisation de la situation marseillaise pour imposer des orientations en matière de politique éducative qui font éclater les cadres communs, cherchent à mettre les personnels en concurrence les uns avec les autres. Ces annonces font figure de premier discours programmatique à moins d'un an de la présidentielle.

La FSU pèsera de tout son poids pour empêcher ces annonces de se concrétiser à Marseille comme ailleurs, et continuera de demander des moyens pour garantir à tous les élèves un même droit à l'éducation, et pour améliorer la rémunération et les conditions de travail des enseignants.

Pour les instructions liées aux questions « COVID », la FSU déplore que la FAQ soit parue si tardivement. Le 1^{er} septembre, tous les personnels avaient déjà fait leur reprise.

Quelle est la déclinaison académique du nouveau décret du 8 septembre sur les personnels vulnérables et sa mise en application au 27 septembre ?

Quel est le point de situation COVID-19 à une semaine de la reprise ?

La mise en place des tests salivaires pose des problèmes de sécurité et de responsabilité, pour la FSU, il est indispensable que l'ensemble des PAI soient finalisés avant que les personnels de santé s'engagent dans le planning des tests salivaires. Il en va de la vie des élèves concernés !

Pour les masques, trop de personnels n'ont encore pas été dotés à temps.

La problématique des masques inclusifs reste entière. Où sont les dotations pour les personnels et élèves qui ont été dotés l'an passé ?

Quels recensements sont faits des autotests (en service, établissements, écoles) et des demandes d'autotests par les personnels depuis la rentrée ?

Combien d'AED sont recrutés pour la campagne de vaccination dans l'académie, par département ?

L'an passé la FSU n'a eu de cesse d'alerter sur les conditions de travail dégradée : déplacements de salle en classe avec le principe 1 salle = 1 classe, charge de travail accrue pour les personnels de direction et les directions d'école, vies scolaires hypersollicitées au bord de la rupture, nombreux arrêts d'AESH qui ne sont que très peu remplacés et/ou qui ne déclarent pas leurs congés en accident du travail,... après seulement quelques jours de reprise, les remontées, faites par le biais de nos syndicats par catégorie de personnels, s'amoncellent déjà et n'augurent aucunement d'une rentrée sereine pour toutes et tous.

Concernant l'obligation vaccinale, monsieur le Recteur, un courrier à l'attention des PsyEN de l'académie a été reçu par les personnels mercredi 8 septembre. Ce courrier demande aux personnels d'adresser un document relatif à leur situation vaccinale. Nationalement, comme dans notre académie, la FSU refuse ces injonctions et demande à ce que les PsyEN soient considéré.es comme la très grande majorité des autres personnels qui ne sont pas soumis à l'obligation vaccinale. Ailleurs en France, des départements n'exigent

pas ce type de document auprès des PsyEN, nous vous demandons de faire de même et dans l'immédiat appelons les personnels à ne communiquer aucun document à l'administration.

La FSU souhaite vous alerter sur les conditions de travail du CIO de Laon. Les personnels sont dans des situations de travail empêchées, les appels ne peuvent aboutir et parvenir au CIO, plusieurs personnels n'ont plus d'ordinateurs portables pour travailler... Les remontées de ces dysfonctionnements se font depuis maintenant un an, il y a urgence à régler les problématiques.

La FSU demande que les personnels de la DRAJES obtiennent des réponses à leurs alertes, leurs fiches RSST. La FSU demande qu'une communication aux personnels de physique / chimie et SVT soit faite concernant les EPI car les dotations sont en établissements.

Pour finir, après une telle déclaration liminaire, la FSU ne peut qu'appeler les personnels à se mobiliser pour l'emploi, la rémunération, les conditions de travail..., d'abord le 23 septembre et dans le cadre interprofessionnel le 5 octobre, le 1^{er} octobre pour les retraites et contre le projet de réforme et le 19 octobre pour les AESH, leurs droits, leurs conditions de travail et leur rémunération.